

En projet

Une unité de vie à Malo-les-Bains

Maintenir le plus longtemps possible à leur domicile les personnes âgées dépendantes, qu'il s'agisse d'une dépendance physique ou psychique, tel est l'objectif de la municipalité et du Centre communal d'action sociale (CCAS). Mais parfois, cela n'est plus possible. Les seniors concernés doivent alors se résoudre à rejoindre un établissement spécialisé. C'est pourquoi la Ville souhaite promouvoir des structures à taille humaine au sein même des quartiers, afin que les personnes dépendantes conservent leur tissu relationnel, comme cela se fait depuis 2001 à la résidence Maria Schepman à Rosendaël-Centre. Aujourd'hui, on relève une demande importante d'hébergement de proximité pour des personnes psychologiquement dépendantes, à l'image de celles souffrant de la maladie d'Alzheimer. Aussi, la Ville a-t-elle mis en ?uvre, par le biais du CCAS, un projet de construction d'une unité de vie à Malo-les-Bains sur un terrain situé à l'angle de l'avenue des Sports et de la rue de Cambrai au Méridien (1). Cette structure, construite par le Cottage Social des Flandres et gérée par le Centre communal d'action sociale, offrirait au rez-de-chaussée 20 places en hébergement permanent et 4 places en hébergement temporaire, et ce dans deux bâtiments reliés entre eux, autour d'un jardin intérieur, par des galeries

vitrées. L'étage, quant à lui, serait dévolu à un programme de logements locatifs « tous publics » de 20 appartements (4 T4, 6 T2 et 10 T3) avec un accès différencié de l'unité de vie. Ce projet vient d'obtenir un avis favorable du Comité régional de l'organisation sociale et médico-sociale, ce qui permet aujourd'hui au CCAS de solliciter des financements auprès du Conseil général et de l'État, avec une réponse espérée d'ici la fin de l'année. En parallèle à ce projet de construction à Malo, les travaux de restructuration de la résidence Van Eeghem seront lancés à la mi-mai, face à l'hôpital, à Rosendaël. Il s'agit ici de transformer une résidence pour personnes âgées classique en un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Après deux ans de travaux marqués notamment par une extension de locaux, ce dernier offrira 52 places à des personnes dépendantes physiquement et 13 places pour des seniors atteints de la maladie d'Alzheimer. ◆

(1) Le projet sera présenté en détail aux riverains lors d'une réunion publique organisée le mardi 23 mai à 18 h 30 à la maison de quartier du Méridien.



Travaux

Bientôt le Jazz-Club et la MJC au Pôle

La Ville vient de lancer les travaux de réaménagement de cinq anciennes salles de cinéma du Pôle Marine, qui accueilleront à la rentrée de septembre le Jazz-Club et la MJC Terre Neuve et notamment le Studio 43. Si les salles de projection dévolues au Studio 43 requièrent peu de travaux, il en va tout autrement pour celles affectées au Jazz-Club et à la gestion du site. La première d'entre elles sera complètement transformée avec l'installation de nouveaux jardins, la mise en place d'un éclairage spécifique et d'une grille technique, la création d'un bar et l'aménagement de deux loges. Quant à la seconde salle, elle sera entièrement débarrassée de ses sièges pour faire place à un plateau de bureaux partagé par l'association Jazz-Club et la MJC. L'entrée



Aménagement

La Licorne prend du volume



▲ Une unité de vie pour les personnes touchées par la maladie d'Alzheimer, associée à un programme de logements locatifs pourrait voir le jour dans le quartier du Méridien.

◀ Les travaux de restructuration de la résidence Van Eeghem devraient débuter le 15 mai à Rosendaël.

L'aménagement du complexe sportif de la Licorne suit son cours à Malo-les-Bains. Après plusieurs mois de travaux, le terrain de football synthétique commence à entrer en service en accueillant les clubs de football et de hockey sur gazon, ainsi que des utilisateurs occasionnels en dehors des créneaux dévolus aux associations précitées. Par ailleurs, le convissports qui avait dû être supprimé pour créer ce terrain synthétique sera remis en place sur le secteur d'ici les vacances d'été pour la plus grande satisfaction des jeunes du quartier.

La Ville souhaite à terme que le futur site de la Licorne soit utilisé par le plus grand nombre, au maximum de ses capacités, du 1^{er} janvier au 31 décembre. Pour ce faire, elle a redéployé, comme prévu, du personnel sur place pour veiller notamment à l'entretien et à la sécurité avec une surveillance souple mais néanmoins efficace. Des panneaux d'information seront également disposés afin que les usagers tirent le meilleur profit du nouvel équipement qui leur est offert.

Le chantier se poursuivra du côté du tennis avec la mise en place de la résine sur les quatre nouveaux courts extérieurs désormais éclairés. Puis, il sera temps de lancer le chantier de rénovation du terrain d'entraînement

du Football-Club de Dunkerque-Malo (FCDM). Cette année 2006 devrait également voir le lancement de la construction d'un bâtiment aux abords du terrain synthétique. Édifié selon les dernières normes appliquées en matière de développement durable (récupération des eaux de pluie, chauffage solaire...), il abritera notamment des vestiaires et un club-house pour le club de hockey sur gazon. Cette nouvelle structure, par la qualité et le nombre des locaux proposés, permettra aux associations et aux scolaires de bénéficier des meilleures conditions techniques et pédagogiques possibles. Quant aux années 2007-2008, elles verront la construction d'une nouvelle tribune pour les footballeurs, qui intégrera des vestiaires et un club-house, ainsi que la réfection du terrain d'honneur. Suivront le plus rapidement possible la mise en œuvre des locaux administratifs du site et des salles annexes (salles de musculation, multi-activités, de réunion), ainsi que la reconfiguration des bâtiments du Tennis-Club Malouin (TCM) qui permettra une utilisation performante, en harmonie avec la géographie des lieux. ◆

Marine

de cette nouvelle structure, séparée de celle du cinéma AMC, se fera par le grand escalier situé à côté de l'enseigne Go Sport, les personnes à mobilité réduite bénéficiant des services d'un ascenseur existant. Ces travaux sont financés par la Ville, la Communauté urbaine, la Région et le Département ; ils se poursuivront jusqu'à la fin du mois de juillet. Ils se dérouleront essentiellement le matin pour ne pas gêner l'activité commerciale, en particulier celle du cinéma AMC. ◆

Le Jazz-Club et la MJC s'installeront à la rentrée au premier étage du Pôle Marine, au-dessus de l'enseigne Go Sport.



Jeunes

Culture politique et solidarité en débat

En 2002, la Ville est allée à la rencontre des jeunes Dunkerquois en organisant avec eux des forums de discussion dans toute la cité. Ils ont ainsi interpellé la municipalité sur des sujets qui renvoient à l'ensemble de leurs relations avec la société : emploi, logement, loisirs, accès à l'information, discriminations... C'est à partir de ces constats qu'est née l'opération « Dunkerque bouge avec sa jeunesse », nommée Dbaj, pour débattre, communiquer et surtout agir sur leurs préoccupations quotidiennes par le biais de dispositifs d'accès aux stages, d'aide au montage de projets, du festival A'Tout Jeunes ou encore du magazine mensuel Bouge2là.

Pour mettre en avant les nombreuses initiatives des jeunes Dunkerquois, la ville organise, les 8 et 9 juin, la deuxième édition de la rencontre « Participation des jeunes à la vie de la cité » en partenariat avec la Communauté urbaine, l'AFEV

(association de la fondation étudiante pour la ville, l'INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire) et Cités unies France. Au programme, deux journées de débats et de tables rondes sur les thèmes de la culture, de la politique et de la solidarité. Ce colloque, interactif et basé sur l'échange, permettra de proposer de nouveaux outils ainsi que des pistes de réflexion sur la façon dont les jeunes participent à la vie publique d'une ville. ◆

Retrouvez le programme complet sur le site www.ville-dunkerque.fr.

Rencontres « Participation des jeunes à la vie de la cité », Université du Littoral (bâtiment des sciences humaines) et à bord du « Princess Elizabeth ». Tél. 03 28 26 29 60.

La rencontre « Participation des jeunes à la vie de la cité » aura lieu les 8 et 9 juin à l'Université du Littoral et à bord du « Princess Elizabeth ».



Citoyenneté

Les conseils municipaux d'enfants font

Les conseils municipaux d'enfants présenteront le bilan des actions réalisées au cours de l'année scolaire le 23 juin à l'hôtel de ville, en présence de Michel Delebarre, député-maire. Depuis leur installation en octobre dernier, les enfants concernés n'ont pas chômé sur les cinq quartiers. À Rosendaël, ils ont multiplié les visites et animations dans les maisons de retraite ainsi qu'au foyer Sonacotra. Ils se sont également mobilisés en faveur des animaux maltraités en réalisant un CD-Rom en relation avec la Maison de l'environnement. Les conseillers juniors s'intéressent de près à l'évolution de leur ville en travaillant sur le projet Neptune et notamment sur l'avènement du quartier du Grand Large (Dunkerque-Centre), ainsi que sur le projet de restructuration urbaine du Jeu de Mail (Dunkerque-Sud). Les uns et les autres font des propositions pour que les préoccupations des enfants soient intégrées dans l'évolution de ces dossiers d'urbanisme. Le conseil mu-

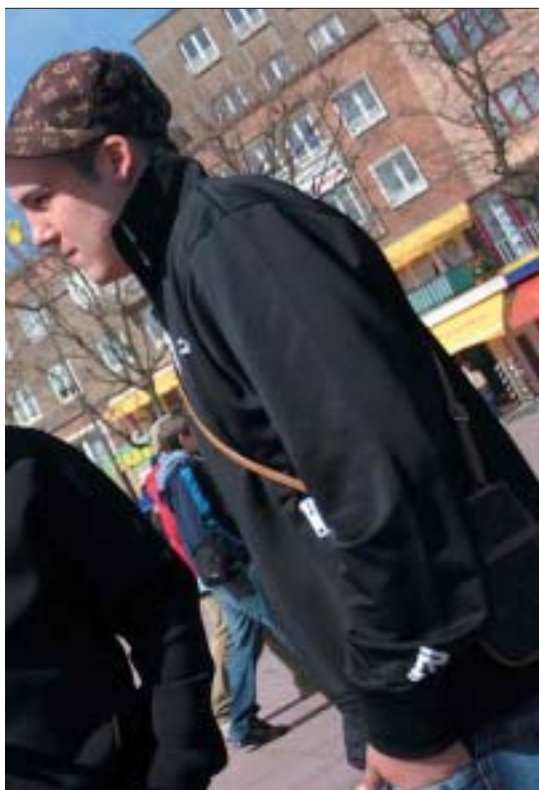
nicipal de Malo-les-Bains a réalisé, pour sa part, une cassette vidéo afin de présenter le plan de déplacements scolaires (PDS), alors que Petite-Synthe a mis en œuvre une collecte de brosses à dents au bénéfice des habitants de la ville de Colombo au Sri Lanka. Enfin, les conseillers de Dunkerque-Centre proposent l'organisation, courant juin, d'une journée sportive et familiale avec un accès libre aux Stades de Flandres et à la piscine.

Rappelons que le conseil municipal d'enfants compte 100 délégués élus, pour moitié élèves de CM1 et de CM2. Ils représentent les cinq quartiers de la ville. À la fin de l'année scolaire, les 50 élèves de CM2 quitteront le conseil. Ils seront remplacés à la rentrée par 50 nouveaux élus désignés à l'issue d'un scrutin qui sera organisé le 16 juin dans les classes de CE2 des écoles publiques et privées. ◆

Le conseil municipal d'enfants de Rosendaël en visite à la maison de retraite « Ma maison ».



at



Infos mairie

Etat-civil

Le passeport électronique

Le passeport vient de passer à l'heure électronique dans notre arrondissement avec un délai de délivrance fixé à un mois minimum. Sa durée de validité est soit de 10 ans (adultes), soit de 5 ans (mineurs).

Pour les personnes majeures, il convient de fournir une copie intégrale de l'acte de naissance datée de moins de six mois ; deux photographies d'identité récentes de format 3,5 x 4,5 cm identiques, de face, tête nue, sur fond clair, uni, et en couleur (l'expression du visage doit être absolument neutre) ; un justificatif de domicile aux nom et prénom du requérant ; un timbre fiscal de 60 € ; un document officiel avec photo permettant de justifier de l'identité (carte nationale d'identité, carte d'identité professionnelle, permis de conduire, permis de chasse...) ; le cas échéant, la preuve de la nationalité française (document à produire en original) ; en cas de renouvellement, présenter également l'ancien passeport.

Pour les personnes mineures, le passeport individuel est désormais obligatoire. La demande doit être présentée par une personne

exerçant l'autorité parentale. Les documents à fournir sont les suivants : une copie de l'acte de naissance, deux photographies d'identité et le cas échéant, la preuve de la nationalité française aux mêmes conditions que pour les adultes ; une pièce d'identité et un justificatif récent du domicile du représentant légal ; une pièce d'identité du mineur ; un timbre fiscal de 30 € ; en cas de divorce, le jugement fixant les conditions d'exercice du droit parental ; en cas de renouvellement, l'ancien passeport.

La fabrication des passeports étant désormais effectuée de façon décentralisée, toute délivrance immédiate d'un passeport électronique est exclue. Néanmoins, pour répondre aux situations d'urgence (maladie ou décès d'un parent à l'étranger), un passeport Delphine comportant une zone à lecture optique valable 1 an et d'un coût de 30 € peut être délivré dans les meilleurs délais par la sous-préfecture sur présentation d'un justificatif (acte de décès, certificat médical...).

Renseignements complémentaires à la direction de l'État civil au 03 28 26 28 43.

Jeunes

Aide aux départs autonomes

La Ville de Dunkerque et le Conseil général du Nord proposent une aide financière aux jeunes ayant un projet de vacances, de chantier ou de séjour sportif ou culturel. Le dispositif d'aide aux départs autonomes, d'un montant maximum de 230 €, est accordé, sur présentation du projet (individuel ou collectif), aux Dunkerquois âgés de 16 à 25

ans non imposables sur le revenu. Les prochaines commissions d'attribution des aides aux départs autonomes se dérouleront les mercredi 21 juin et mercredi 5 juillet pour les vacances d'été.

Renseignements et retrait des dossiers auprès de la direction de l'enfance et de la jeunesse. Tél. 03 28 26 29 64.

Famille

Séjours de vacances cet été

Il reste quelques places disponibles pour les séjours de vacances organisés par la Ville aux mois de juillet et août. Une nouveauté ouverte à toutes les familles et qui s'adresse aux jeunes de 8 à 11 ans et de 12 à 15 ans.

Pour les 8-11 ans, un séjour « équitation » à Lavelet (Ariège) du 16 au 31 juillet, ainsi qu'un séjour « cirque » à Bar-sur-Seine (Champagne-Ardenne) du 7 au 21 août sont proposés. Pour les 12-15 ans, un premier séjour « aventure », itinérant en Haute-Loire,

du 6 au 25 juillet est possible. Un séjour « spectacle vivant » est programmé à Ploujean (Finistère) du 8 au 27 juillet. À Argelès-sur-Mer et Dorres (Pyrénées-Orientales), c'est de la plongée qui est proposée du 4 au 18 août. Enfin, un séjour « cirque » à Bar-sur-Seine du 7 au 21 août est encore suggéré.

Renseignements et inscriptions jusqu'au 12 mai auprès de la direction enfance et jeunesse (03 28 26 29 90) et sur le site www.ville-dunkerque.fr rubrique guide de l'enfance.

t leur bilan

